JOURNAL MUNICIPAL

de Saint-Rémy-de-Provence

N° 95 NOVEMBRE 2026



Dossier page 11

SÉCURITÉ RISQUES MAJEURS | P.5
Soyez prévenus en cas d'alerte !

JEUNESSE | P.10
Près de 500 enfants au Salon des saveurs !

SPORT | P.14
Trophées des sportifs : le palmarès !



Sommaire

La ligne centrale du Cours a été retracée 4
La Galine : agir pour la sécurité des habitants 4
La Combette : déconstruction imminente 4

Risques majeurs :
soyez prévenus en cas d'alerte ! 5
Brûlage dirigé dans les Alpilles,
pas d'inquiétude !. 5

Campagne d'élagage des platanes
et lutte contre le chancre coloré 6

Les secrets d'un cimetière patrimonial. 7

On rénove la clim au musée des Alpilles. 8

Saison 2026-2027 : ça continue !. 9

Près de 500 enfants au Salon des saveurs ! 10

Dossier

La féerie de Noël à Saint-Rémy-de-Provence 11

Trophées des sportifs : le palmarès !. 14

Et si vous logiez un médecin ?. 15
Budget 2026 : subventions aux associations 15

Expressions libres 16

Le recensement… ça compte !. 17

En tête d'affiche :
Jean-Marc Boulon reçoit la Légion d'honneur 18
Barbara Barbut rejoint le CCAS 18

État civil 19

Journal municipal de Saint-Rémy-de-Provence

Direction de la publication : Romain Thomas

Rédaction : Émeline Beaugeois, Sébastien Hostaléry, Audrey Morant, Alexandra Roche-Tramier

Iconographie : S. Hostaléry, A. Morant, PNRA, Mathilde Mazuy, associations des chasseurs

Mise en page : A. Morant, service communication mairie de Saint-Rémy-de-Provence

Impression : Imprimerie Lacroix

Imprimé sur papier 100% recyclé (Nautilus Classic)

Dépôt légal : à parution

Mairie de Saint-Rémy-de-Provence
Place Jules-Pellissier
13538 Saint-Rémy-de-Provence cedex
Tél. 04 90 92 08 10

www.mairie-saintremydeprovence.fr

Application Ville Saint-Rémy-de-Provence sur les « app stores » Apple et Android

100% recyclé

Fêtes votives 2026 : découvrez la vidéo dédiée en scannant le QR code !



Le mot du **maire**



Ce numéro de fin d'année du *Journal municipal* vous invite à découvrir le programme de Noël et des festivités qui rythmeront les prochaines semaines. Autant de surprises et de beaux moments festifs pour se retrouver et célébrer ensemble la féerie de Noël dans les rues illuminées de Saint-Rémy-de-Provence !

Dès le 4 janvier 2027 débutera le recensement de la population saint-rémoise. À cette occasion, **la Ville recrute des agents recenseurs**. Si vous souhaitez participer à cette mission citoyenne, n'hésitez pas à nous adresser votre candidature.

Vous retrouverez également dans ces pages l'actualité des aménagements réalisés ou engagés, sur la voirie ou les équipements municipaux. Nous lançons aussi un appel aux particuliers qui disposeraient d'un logement à louer pour **accueillir un docteur junior et faciliter son installation dans notre commune**.

La santé, la prévention et la sécurité restent au cœur de nos priorités, avec notamment une opération de brûlage dirigé, prévue sur le plateau de la Caume dans les prochains mois pour contribuer à la défense contre le risque incendie dans les Alpilles. Je vous encourage également à vous inscrire au dispositif de télé-alerte, qui permet de recevoir rapidement les informations et consignes en cas de risque majeur.

Ce numéro met aussi **à l'honneur les lauréats des Trophées des sportifs 2026**. Félicitations aux lauréats, ainsi qu'à l'ensemble de celles et ceux qui font vivre le sport dans notre commune !

Pour finir, je vous invite à **découvrir les prochains spectacles programmés dans le cadre de la saison culturelle et évènementielle** municipale 2026-2027, avec de la danse, de la musique, du théâtre et une bonne dose d'humour en perspective.

Je souhaite à toutes et à tous de très chaleureuses fêtes de fin d'année !

Romain Thomas
Maire de Saint-Rémy-de Provence
Président de la Communauté de communes
Vallée des Baux – Alpilles

RDV le 10 janvier 2027 à 18h à l'Alpilium pour la cérémonie des vœux !



La ligne centrale du Cours a été retracée

Comme annoncé, le marquage au sol des boulevards Marceau, Gambetta, Mirabeau et Victor-Hugo a été réalisé début octobre, à l'emplacement exact de la ligne centrale historique.

L'objectif recherché par la municipalité était de favoriser une circulation plus fluide, notamment aux heures de pointe ; une attente forte exprimée par les Saint-Rémois.

L'éclairage du Cours bientôt rénové

Les travaux de rénovation de l'éclairage public du Cours commenceront début 2027. Ce chantier permettra de **moderniser les installations, en vue de réaliser des économies d'énergie, de réduire la pollution lumineuse et de créer une nouvelle ambiance nocturne, valorisant davantage les entrées du centre ancien**.

Le réseau d'alimentation, comprenant câbles et armoires de commande, va être renouvelé, et les luminaires vétustes seront remplacés par des luminaires à technologie Led, programmables et consommant environ 70% d'électricité en moins.

Le projet prévoit également la reprise totale du réseau de sonorisation sur tout le Cours (câbles et haut-parleurs) ainsi que la mise en valeur des éléments remarquables (Collégiale, porte du Trou, porte Saint-Paul, fontaine de la Trinité) et la sécurisation des passages piétons (balisage lumineux).

La Galine : agir pour la sécurité des habitants

À la suite d'une réunion publique avec les riverains, **le maire Romain Thomas a signé le 18 septembre 2026 un arrêté municipal repoussant la limite d'agglomération à l'est du hameau de la Galine**. Sous réserve de la validation de l'État, cette mesure doit permettre d'envisager de futurs aménagements de sécurité sur la D99 (limitation à 50 km/h, feux récompense, passages piétons…) en concertation avec la Direction départementale des routes.



Voir l'interview du maire Romain Thomas en flashant le QR code

La Combette : déconstruction imminente

Les anciens locaux de la caserne des pompiers et les trois logements attenants (1750 m² au total), situés au 28 chemin de la Combette, vont faire l'objet d'une déconstruction ; une méthode qui consiste à retirer progressivement les différents éléments du bâtiment avant d'en abattre la structure.

Cette méthode permet notamment de procéder au désamiantage des locaux : les matériaux contenant de l'amiante sont repérés et retirés dans des conditions spécifiques, afin de prévenir tout risque de dispersion de fibres dangereuses.

Les travaux débuteront début décembre pour une durée d'environ 4 mois. Le terrain sera ensuite rendu nu et libéré de toute construction sur l'ensemble de la parcelle communale.

Chaudières neuves à la Gendarmerie

Les vieilles chaudières des logements de la brigade de Gendarmerie de Saint-Rémy-de-Provence vont être remplacées pour laisser place à des équipements plus performants. Un chantier qui se déroulera sur trois ans, à raison de 5 chaudières remplacées en 2026, 7 en 2027 et 7 en 2028.



Risques majeurs : soyez prévenus en cas d'alerte !

La Ville rappelle l'importance de s'inscrire au dispositif de télé-alerte pour être informés rapidement en cas d'événement majeur, tel que les inondations et coulées de boue survenues les 19 et 20 octobre 2026, pour lesquelles la commune de Saint-Rémy-de-Provence a été officiellement reconnue en état de catastrophe naturelle.

Déclenchée le 20 octobre dernier face aux intempéries, la phase de pré-alerte du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) a permis de mobiliser une cellule de crise pour coordonner les moyens d'intervention et alerter la population de manière ciblée.

Près de 200 personnes bloquées sur les routes ont notamment été accueillies au Cosec municipal (150 avaient d'abord été prises en charge à Saint-Martin-de-Crau).

Inscrivez-vous à la télé-alerte !

Avec ce dispositif, **vous recevrez des consignes de sécurité** par appel téléphonique, message vocal ou SMS en cas d'inondation, d'incendie de forêt ou autres situations d'urgence. Ce **système d'alerte gratuit** est destiné aussi bien aux Saint-Rémois qu'aux vacanciers et aux résidents occasionnels, qui peuvent s'inscrire temporairement en entrant leurs dates de séjour.

Pour vous inscrire, il vous suffit de scanner le QR Code ci-contre et remplir le formulaire en ligne.

Pensez également à l'application mobile Ville de Saint-Rémy-de-Provence, disponible gratuitement pour smartphones Android et iOS.

Brûlage dirigé dans les Alpilles : pas d'inquiétude !

Pour créer une « coupure de combustible » et freiner les incendies, un brûlage est prévu en plusieurs phases, de décembre 2026 à mi-février 2027, sur le plateau de la Caume, selon les conditions météo.

Les Saint-Rémois pourront apercevoir de la fumée s'élever au-dessus du massif des Alpilles pendant cette période.

Inscrite au Plan de massif pour la protection des forêts contre les incendies (PMPFCI), animé par le Parc naturel régional des Alpilles, l'opération sera menée par le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS), avec l'appui de l'Office national des forêts (ONF) et des forestiers-sapeurs (FORSAP).

L'objectif est de réduire la végétation combustible dans des secteurs embroussaillés et difficiles d'accès, pour freiner le feu entre les versants nord et sud et faciliter l'intervention des secours.

Rare dans les Alpilles, cette pratique prévient les incendies et entretient les milieux ouverts dans plusieurs régions, notamment méditerranéennes. Dans les Pyrénées, elle est utilisée pour l'entretient des pâturages.

- **Pourquoi un brûlage plutôt qu'un débroussaillage mécanique ?**

Adapté aux pentes, sols rocheux et accès difficiles, le brûlage intervient là où les engins sont limités. Arbres et bosquets sont protégés et les secteurs noircis reverdiront progressivement.

- **Le brûlage n'est-il pas dangereux pour la faune et la flore ?**

Hors nidification et après le départ de certaines espèces migratrices, l'opération progressive, sur végétation basse, laisse les animaux mobiles s'éloigner et des zones refuges sont préservées. L'ouverture des milieux peut favoriser le retour de plantes privées d'espace et de lumière.

Pour plus de renseignements, contactez le Parc naturel régional des Alpilles au 04 90 90 44 00

Après le brûlage : on reste sur les sentiers balisés !

L'accès aux pentes dégagées est interdit : les passages hors sentiers élargissent les chemins, accélèrent l'érosion et fragilisent flore et faune. Dans les massifs naturels, une seule règle : on reste sur les sentiers balisés !

Parc naturel régional des Alpilles



Campagne d'élagage des platanes

et lutte contre le chancre coloré

La Ville de Saint-Rémy-de-Provence a engagé fin octobre une campagne d'élagage des platanes communaux des avenues Albert-Gleizes et André-et-Denis-Pellissier ; les platanes du Cours seront élagués début 2027, après la dépose des décorations de Noël. Cette campagne est également l'occasion d'intervenir sur un important foyer de chancre coloré, cette maladie incurable qui tue les platanes en moins de 5 ans.

Un nouveau rapport de la Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles (Fredon Paca) a en effet révélé que **5 platanes étaient atteints par le chancre coloré, et 15 potentiellement contaminés, avenue Albert-Gleizes**. Les cinq arbres chancrés ont été abattus fin octobre 2026, conformément au dispositif sanitaire obligatoire.

Chancre coloré du platane : un fléau

Cette maladie originaire du continent américain est **provoquée par un champignon très virulent** (Ceratocystis platani) qui obstrue les vaisseaux du bois, fracture l'arbre de l'intérieur et **entraîne sa mort en moins de 5 ans**. Le champignon pénètre par des blessures au niveau des rameaux, des branches, du tronc ou des racines, et se propage d'arbre en arbre par contact racinaire, par l'eau, ou encore par les engins et outils utilisés sur ou à proximité des platanes.

Parce qu'**il n'existe aucun traitement curatif**, le chancre coloré fait l'objet d'une réglementation aux niveaux européen et français qui impose que les platanes contaminés soient abattus au plus vite pour limiter les risques de propagation. Le bois et les feuilles issus de ces abattages doivent ensuite être incinérés ou dirigés vers des sites de revalorisation en bois énergie.

Une maladie en phase exponentielle à Saint-Rémy

Depuis sa détection en Europe en 1974, le chancre coloré du platane s'est très largement propagé dans le sud de la France. Malgré **2 000 platanes abattus en région Provence-Alpes-Côte d'Azur chaque année**, la contamination est entrée en phase exponentielle.

À Saint-Rémy-de-Provence, outre le foyer repéré avenue Albert-Gleizes, **deux nouveaux points de contamination ont récemment été détectés avenue André-et-Denis-Pellissier et chemin Grand Draille Sud**. En plus de modifier progressivement les paysages de Provence, la lutte contre le chancre coloré représente un effort financier conséquent : l'abattage d'un seul platane atteint représente un coût d'environ 1 500 € HT (hors dessouchage).

Replanter dès que possible

La Ville prévoit de replanter des arbres en remplacement, chaque fois que les conditions le permettent. **Le renouvellement du patrimoine arboré communal s'inscrit dans une gestion à long terme**, menée en partenariat avec le Parc naturel régional des Alpilles dans le cadre de la directive Paysages.

Broyage des déchets verts à domicile

Le service de broyage des déchets verts à domicile de la CCVBA a repris son activité saisonnière. Ce service permet aux particuliers de faire broyer leurs déchets verts directement chez eux, à des fins de compostage ou de paillage, sans se déplacer en déchetterie.

Astuce : rassemblez-vous entre voisins pour mutualiser les coûts !

Du mardi au vendredi, de 8h30 à 16h, sur rendez-vous au 06 68 12 96 44.

Tarifs : 45 € (si le broyat est conservé), 70 € (s'il n'est pas conservé)



Communauté de Communes VALLÉE des BAUX-ALPILLES



Les secrets d'un cimetière

patrimonial

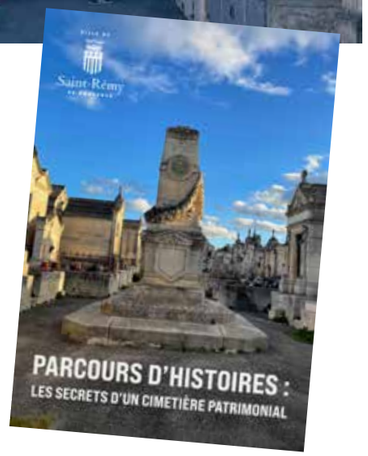
Une quarantaine de personnes étaient présentes à la visite guidée du cimetière communal, organisée pour la première fois par la Ville à l'occasion de la journée consacrée aux défunts. Ce nouveau rendez-vous culturel et patrimonial sera reconduit chaque année, le 2 novembre.

Sous la conduite d'Alexandra Roche-Tramier, agent chargée du patrimoine et de la culture provençale, et en présence de Charles Courbet, conseiller municipal délégué à la culture et au patrimoine représentant le maire Romain Thomas, **le public a pu (re)découvrir une partie de l'histoire locale à travers les personnalités qui l'ont faite, et quelques trésors de l'art funéraire et du savoir-faire architectural.**

Au fil des allées, cette visite a été l'occasion d'évoquer les personnalités qui ont marqué l'histoire de la commune, la famille Mistral-Bernard, la famille des marquis de Lagoy, le lieutenant Jefferson, Joseph Roumanille ou encore Marie Mauron, mais aussi d'admirer certains caveaux remarquables. **Au-delà de sa fonction de lieu de recueillement, le cimetière révèle ainsi une part de l'histoire de Saint-Rémy-de-Provence et constitue un patrimoine à part entière, à préserver et à transmettre.**



Vous pouvez **retrouver les nombreux récits autour du cimetière dans le livre publié par la Ville *Parcours d'histoires, les secrets d'un cimetière patrimonial***, en vente au Musée des Alpilles (mais bientôt épuisé, dépêchez-vous !).



Journal municipal de Saint-Rémy-de-Provence #95

On rénove la clim au musée des Alpilles

MUSÉE DES ALPILLES
Saint-Rémy-de-Provence

Depuis début octobre, la Ville procède au remplacement des systèmes de chauffage, de rafraichissement et de traitement de l'air du musée des Alpilles. Installés en 2003, ces équipements devenus obsolètes et hors service sont pourtant essentiels à la bonne conservation des œuvres et des objets patrimoniaux. Les travaux devraient s'achever à la mi-décembre.

Les photographies, le papier, le bois, les peintures ou encore les tissus anciens conservés au musée sont fragiles et très sensibles aux changements de température et d'humidité. Avec des variations trop importantes ou trop brusques, les matériaux se rétractent ou se dilatent. À force, ils deviennent cassants, ils se déforment ou se fissurent, et les œuvres peuvent être irrémédiablement endommagées.

Le remplacement des équipements et l'installation d'une commande centralisée permettront de **mieux contrôler la température et l'humidité des salles d'exposition, et d'y maintenir des conditions de conservation plus stables**. Car, au musée, la climatisation ne sert pas seulement au confort du personnel et des visiteurs : elle sert avant tout à **préserver les œuvres et transmettre ce patrimoine aux générations futures**.

Évènements autour de l'exposition *D'un café à l'autre, mémoire de comptoirs*

Décembre 2026

L'association Culture Flip n'étant plus en mesure de mettre des flippers à disposition du musée pour des animations spéciales, la semaine *Extra Ball!* initialement prévue du 5 au 12 décembre est malheureusement annulée.



• **5 décembre :** Le musée sera exceptionnellement ouvert en soirée à l'occasion de la Fête des lumières.

• **Samedi 12 décembre de 13h à 17h30** : Dans le cadre du marché des Péquélets, le musée invite petits et grands à (re) découvrir les jeux de société. Un moment unique pour partager et créer de beaux souvenirs en famille !

Janvier-février 2027

À noter dans vos agendas : les rendez-vous organisés par le musée des Alpilles, en partenariat avec le Ciné Palace !

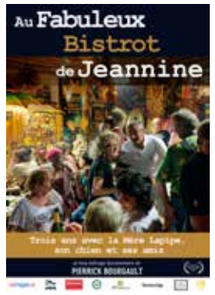
Opération "Grand-écran" au Ciné-Palace

Au café du matin, à l'heure du goûter ou celle de l'apéro, on trinque, on grignote… et surtout, on se régale avec les scènes cultes du cinéma français !

• **Samedi 16 et jeudi 28 janvier 2027** (Programmation à venir)

• **Jeudi 11 février 2027 : ciné-rencontre** ***Au fabuleux bistrot de Jeannine***

Pierrick Bourgault viendra présenter son film et partager ses réflexions sur les bistrots. Écrivain, journaliste et photographe, Pierrick Bourgault aime écouter, observer et décrire, photographier avec la lumière du lieu et de l'instant, afin de montrer l'univers d'une personne et le petit monde qui l'entoure. Son long métrage documentaire, *Au fabuleux bistrot de Jeannine*, raconte trois années avec une patronne de bar octogénaire, son chien et ses amis. Un portrait de femme forte et frêle, jusqu'à l'ultime soirée au Café du coin. Un hommage à ces petits lieux de parole et d'écoute, à celles et ceux qui les tiennent ouverts, à leur diversité, leur liberté, leur humanité.



Visites scolaires à l'Hôtel de Lagoy

Début octobre, l'espace Hôtel de Lagoy a invité les élèves de la classe de musique du collège Glanum, accompagnés de leur professeur Mathieu Rachidi, à découvrir l'exposition consacrée au chanteur Freddie Mercury. D'autres visites gratuites de cette exposition prolongée jusqu'au 3 janvier 2027, seront organisées pour les collégiens et les élèves du lycée agricole Alpill'Campus.

À noter : pour des raisons indépendantes de la volonté de l'Espace hôtel de Lagoy, l'exposition consacrée à Claude Monet, initialement prévue du 30 octobre 2026 au 7 mars 2026, doit être reportée. Elle sera remplacée par l'exposition *Les Années Kennedy* à partir de février 2027.



Journal municipal de Saint-Rémy-de-Provence #95

ALPILIUM Saint-Rémy-de-Provence



Saison 2026-2027 : ça continue !

La saison culturelle et événementielle se poursuit les prochains mois à l'Alpilium, avec une programmation qui devrait ravir tous les publics. Retrouvez sur scène des danseurs, des comédiens et des musiciens de talents, dont Stephan Eicher, Sandrine Sarroche, la compagnie de danse Mazelfreten et bien d'autres. Sans oublier les ateliers proposés autour de la saison. À vos agendas !

Le Petit Détournement

Jeudi 26 novembre à 20h

Un **spectacle de doublage improvisé** sur grand écran, qui revisite les grands classiques du cinéma. Joyeux et décalé. Si ce n'est déjà fait, réservez vite vos places !

Match d'improvisation animé par un comédien de la compagnie
Mercredi 25 novembre 2026 de 14h30 à 16h à l'Alpilium
Pour adolescents et adultes
Gratuit sur inscription obligatoire au 06 23 89 76 45

Rave Lucid

Jeudi 10 décembre à 20h

Dix danseurs de la compagnie Mazelfreten, célèbre pour avoir chorégraphié le tableau *Obscurité* de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Paris 2024, **réinventent les codes et techniques de la danse électro**. Un spectacle tonique et hypnotique qui va mettre l'Alpilium en transe !

Stage d'initiation à la danse électro avec la compagnie Mazelfreten
Mercredi 9 décembre 2026 de 14h à 15h30 - Salle de danse – Espace de la Libération
Ados et adultes, tous niveaux
Gratuit, sur inscription obligatoire au 06 23 89 76 45

SAS - Sandrine Sarroche - SAISON 2

Samedi 30 janvier 2027 à 20h30

Dans son dernier **one-woman-show**, l'humoriste et ancienne chroniqueuse sur RTL et Paris Première explore les contradictions et les crispations de notre époque qui ne sait plus très bien de quoi l'on peut rire… ni comment. Avec son *Ça passe encore ça ?*, elle observe, imite, chante, griffe, dézingue et… rassemble dans son style tendre et mordant !

La Joconde parle enfin

Jeudi 4 février 2027 à 20h

Une pièce écrite par Laurent Ruquier, drôle et truffée d'anecdotes historiques, qui donne la parole à l'une des œuvres les plus célèbres au monde.

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans le journal précédent (n°94, p. 10) sur la date du spectacle de Sandrine Sarroche. La célèbre humoriste sera à l'Alpilium le 30 janvier 2027 (et non le 20 comme indiqué). Toutes nos excuses pour cette erreur !

D'autre part, le spectacle initialement annoncé sous le titre *K-Pop Shadow Slayers* est désormais intitulé *La Légende d'Auria*.

The Voice

Samedi 13 février 2027

9h-16h : masterclass.

21h : concert des gagnants de *The Voice* et *The Voice Kids* 2025, avec Il Cello en invité d'honneur.

Dimanche 14 février 2027

9h30-16h : auditions.
Présélections officielles pour l'émission avec l'association All Events. Auditions en présence du directeur artistique Bruno Berberes.

Stephan Eicher – Seul en scène

Vendredi 19 février 2027 à 20h

C'est le temps fort de cette saison ! Le chanteur, auteur-compositeur, musicien, artiste polyvalent et pionnier dans son domaine n'a cessé de se réinventer au fil des décennies, explorant de nouvelles sonorités et approches artistiques. Avec ce **spectacle musical intimiste**, co-écrit avec François Gremaud, metteur en scène de la trilogie *Phèdre !, Giselle… et Carmen*, Stephan Eicher nous donne encore la preuve de son talent et de son audace.

Retrouvez tout le programme sur le site de la ville : mairie-saintremydeprovence.com/event

Journal municipal de Saint-Rémy-de-Provence #95



Près de 500 enfants au Salon des saveurs !

Le 15 octobre dernier, la salle Jean-Macé a accueilli près de 500 élèves des écoles publiques de Saint-Rémy-de-Provence, ainsi que la classe Ulis du collège Glanum, à l'occasion de la 4e édition du Salon des saveurs, organisée dans le cadre de la Semaine du goût.

Tout au long de la journée, **les enfants ont pu découvrir des produits, déguster de nouvelles saveurs et échanger avec plus de vingt professionnels de la gastronomie et de l'alimentation**, notamment Alexandre Fabris, chef de l'hôtel Vallon de Valrugues (déjà doté d'une étoile au Michelin avec le restaurant La Signora à Calvi), et Martin Leroy-Terquem, chef pâtissier du Domaine de Manville, 1 étoile lui aussi.

Parmi les autres professionnels présents, des producteurs, des commerçants, des fournisseurs de nos cantines : l'apiculteur Rémy Brun, la boulangerie bio Painprenelle, Alazard & Roux, l'association Le Carreau des Alpilles, la Confiserie Lilamand, l'écailler Escauma, Pomona (proposant une sélection de fromages du meilleur ouvrier de France Xavier Thuret), le magasin Entre Sel et Terre, La Distillerie des Alpilles, Mon Atelier Cookies, la productrice d'amandes et de pivoines Agnès Benoît. Étaient aussi présents la Petite Ferme pédagogique, le lycée agricole Alpill'Campus et la diététicienne Amandine Martin. Même le maire Romain Thomas a tenu un stand pour mettre à l'honneur le service municipal de restauration !

La ville remercie tous les professionnels présents et les agents municipaux qui ont contribué au succès de cette nouvelle édition à succès. « *Nous rendons un hommage particulier à Thierry Vanbiervliet, coordinateur des restaurants scolaires municipaux, à l'initiative de ce salon en 2023, et dont le départ à la retraite est prévu ces prochains mois* », souligne **Estella Balesi**, adjointe au maire chargée de l'éducation. « *Pendant ses 10 années à Saint-Rémy, Thierry a fortement contribué à transmettre aux enfants le goût des bons produits et le plaisir de bien manger !* »



Alexandre Fabris accueille les écoliers au Vallon de Valrugues

Les 1er et 8 décembre, le chef étoilé Alexandre Fabris convie les élèves de CM2 (écoles de l'Argelier et de la République) à un déjeuner gastronomique au restaurant de l'hôtel 5 étoiles Vallon de Valrugues. **Une occasion rare pour les écoliers de découvrir l'univers de la gastronomie lors d'une expérience unique.**

Sur le chemin de la responsabilisation

La Ville a renouvelé son partenariat avec le collège Glanum pour l'année scolaire 2026-2027 afin de proposer aux élèves sanctionnés une alternative à l'exclusion temporaire.

Dans ce cadre, les élèves ayant fait l'objet d'une sanction disciplinaire pourront être accueillis dans les services municipaux, pour participer à des activités éducatives ou d'intérêt collectif, en dehors des heures de cours et avec l'autorisation de leurs représentants légaux.

Cette mesure de responsabilisation vise à amener l'élève sanctionné à réfléchir sur la portée de son acte et à favoriser la restauration de relations de respect envers les adultes ou les autres jeunes.

Journal municipal de Saint-Rémy-de-Provence #95

La Féerie de Noël à Saint-Rémy-de-Provence

Déc. 2026

Cette année, la magie de Noël prend une nouvelle dimension à Saint-Rémy-de-Provence ! La municipalité et les associations ont décidé de voir les choses en grand pour proposer aux habitants un programme encore plus riche que les années précédentes.

Au fil des prochaines semaines, plusieurs rendez-vous viendront animer et illuminer notre belle ville de Saint-Rémy et permettre aux habitants et aux visiteurs de profiter en toute quiétude de l'esprit de Noël.

Les décorations de Noël resteront allumées jusqu'au 4 janvier 2027, jour de la rentrée scolaire.

Samedi 28 novembre

Le « Rectangle d'or s'illumine ! »

Un nouveau rendez-vous pour faire entrer la magie de Noël dans notre village ! Les commerçants de la place de la Mairie et Label Union vous invitent à partager une soirée lumineuse et conviviale.

Derrière ces façades qui nous émerveillent, il y a un passionné : Émile, créateur de Fiston et du Cheval à Bascule.

Chaque année, son imagination et son savoir-faire transforment les devantures en décors féériques. Sapins, personnages et lumières scintillantes composent un univers qui fait briller les yeux des petits comme des grands.

Amoureux de Noël, Émile met tout son cœur dans ses créations. Avec les commerçants qui lui font confiance, il contribue à faire de notre village un endroit où l'on aime se promener, rêver et retrouver l'esprit des fêtes.

Pour cette première illumination officielle du Rectangle d'Or, venez découvrir les façades illuminées et partager un vin chaud dans une ambiance chaleureuse !



Journal municipal de Saint-Rémy-de-Provence #95

Du 18 au 20 décembre

Marché de Noël de Saint-Rémy

C'est l'un des temps forts de cette édition 2026 : le marché de Noël de Saint-Rémy revient du vendredi 18 au dimanche 20 décembre, avec plus de 40 exposants dans leurs chalets et des évènements inédits.

Pendant ces trois jours, le centre-ville vivra au rythme des festivités, entre découvertes artisanales, gourmandises, animations et musique. **Les familles pourront profiter du manège de Noël et rencontrer les animaux de la Petite Ferme pédagogique.**

Horaires d'ouverture du marché de Noël :

Vendredi : 16h-22h
Samedi : 10h-22h
Dimanche : 10h-20h

Liste des exposants à retrouver sur le site internet de la ville.

• Vendredi 18 décembre

À 19h, la Parade des assos prendra son départ des arènes Barnier pour rejoindre la place de la mairie. Les associations et les familles sont invitées à participer en se déguisant sur le thème de Noël. Pour ajouter une touche d'originalité, chacun pourra même décorer une charrette ou un tracteur !

La soirée se poursuivra **à 21h avec un concert gratuit de gospel dans la collégiale** Saint-Martin. Les Good Bouill' Gospelers feront résonner leurs voix pour offrir au public un spectacle musical chaleureux et festif.

• Samedi 19 décembre

Rendez-vous **à 15h30, pour l'un des moments les plus attendus des enfants : l'arrivée du Père Noël à la collégiale** Saint-Martin, à moto ou en calèche, suivie d'une distribution de bonbons.

À 17h30 puis à 19h30, direction la place Favier pour assister à l'incontournable



Pastorale des santons, organisée par l'association la Bourrasque et mise en scène par Juliette Subira.

Depuis plus de 25 ans, une quarantaine de comédiens amateurs jouent à Noël cette pièce créée en 1952 par le Fontvieillois Yvan Audouard. Cette Pastorale revisite, avec humour, les pastorales traditionnelles en y mêlant des personnages provençaux emblématiques comme l'Arlésienne de Daudet ou la Mireille de Mistral.

Les deux représentations se déroulent en plein air : mieux vaut donc prévoir des vêtements bien chauds !

À 20h30, la soirée se terminera en musique sur le parvis de la collégiale Saint-Martin, avec un concert de chants de Noël proposé par les associations All Events et Glanum Rock.

• Dimanche 20 décembre

À 15h30, le Père Noël fera une nouvelle apparition à la collégiale Saint-Martin, pour le plus grand bonheur des enfants.

À 17h, le public pourra assister au concert « Noël de Provence » avec Théo Pastor, à la collégiale. Un bel évènement qui mettra à l'honneur la musique provençale pour conclure ce week-end festif.

Samedi 5 décembre

Fête des lumières

Dès 18h, l'association des commerçants saint-rémois Label Union vous convie à leur traditionnelle Fête des lumières en centre-ville.

Au programme : des décors lumineux, une flânerie nocturne et des commerces ouverts pour une soirée conviviale et festive. Une belle occasion de découvrir ou redécouvrir les rues de Saint-Rémy sous leurs habits de fête, de faire quelques emplettes et de partager un premier grand moment de convivialité avant Noël.

18h-19h30 : Véloparade des lumières

Départ du skatepark, avec l'association RéMyFaCiLàVéLo.

Les 12 et 13 décembre

Marché de Noël des Péquélets

Place aux enfants avec le marché de Noël des Péquélets, qui se tiendra les samedi 12 et dimanche 13 décembre dans le centre-ville.

Ce rendez-vous spécialement pensé pour les familles proposera de nombreuses animations, des stands gourmands et des idées cadeaux. Un week-end pour s'émerveiller, se retrouver et profiter de toute la magie de Noël dans une ambiance familiale, organisé par l'association Label Union.



Journal municipal de Saint-Rémy-de-Provence #95

ET AUSSI :

Spectacle de la Respelido

Dins li clavo de la bête
(dans les traces de la bête)

Dimanche 6 décembre à 17h
Place de la mairie

Pour ce spectacle d'hiver, La Respelido Prouvençalo, groupe d'art et de traditions populaires saint-rémois, a choisi de rendre hommage à l'écrivain provençal Joseph d'Arbaud (1874-1950), à l'occasion du centenaire de la parution de son célèbre roman *La Bête du Vaccarès*.

Danses, musiques et costumes de Provence viennent donner vie à ce récit fantastique, faisant dialoguer culture provençale, traditions camarguaises et imaginaire mythologique.

Le spectacle sera précédé du traditionnel feu de la Saint-Jean d'hiver. Une buvette sera à votre disposition pour prolonger ce moment de partage et de convivialité.

Spectacle tout public, gratuit.



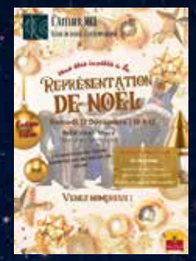
Marché de Noël du Club de l'amitié

Samedi 12 décembre de 9h30 à 12h
Square Verdun

Le Club de l'amitié vous donne rendez-vous pour son traditionnel marché de Noël.

Représentation de Noël de l'Atelier MCL

Samedi 12 décembre à 19h15
Salle Jean-Macé



Les élèves de l'Atelier MCL de Mickaël Gallego vous invitent à célébrer la magie des fêtes à travers une rencontre chorégraphique. Ce rendez-vous sera l'occasion pour tous de découvrir le travail accompli par les danseurs depuis la rentrée, dans une ambiance chaleureuse et festive.

Entrée libre et gratuite
Renseignements : 07 56 88 76 28

Téléthon

Samedi 19 décembre, toute la journée, le Comité des fêtes organise le Téléthon sur le parvis de la collégiale Saint-Martin.

Agenda complet de Noël 2026 sur le site de la ville : mairie-saintremydeprovence.com/series/noel-2026

Vacances de Noël à la biblio

Pour les vacances de Noël, la bibliothèque municipale Joseph-Roumanille propose aux enfants des ateliers créatifs, ludiques et conviviaux. Notez les dates !

• Mardi 22 décembre | 14h-16h30

Centre de table de Noël et recyclage de livres (6-12 ans).

• Mercredi 23 décembre | 14h-16h30

Recyclage de livres et fabrication de décorations de Noël à accrocher au sapin (6-12 ans).

• Mardi 29 décembre | 14h-16h30

Fabrication d'une décoration de porte « Bienvenue chez nous », sur le thème « Noël, c'est merveilleux ! » (6-12 ans).

• Mercredi 30 décembre | 9h30-11h

Décoration de Noël, collage, dessin et jeux (3-6 ans accompagnés d'un adulte).

Gratuit sur inscription au 04 90 92 70 21 (12 places par atelier).

• Lectures d'histoires de Noël

Les mardis 1er, 8, 15 et 22 ; les mercredis 2, 9, 16 et 23 ; les vendredis 4, 11 et 18 décembre 2026 de 17h à 17h45.

• Du 20 au 31 décembre

Concours de dessin

Collecte de jouets

Comme chaque année à l'occasion de la semaine européenne de réduction des déchets, la Communauté de communes Vallée des Baux – Alpilles collecte les jouets du 23 au 28 novembre, au profit des associations du territoire (Le Rayon de Soleil, Les Matins Bleus et La Croix Rouge).

Comment participer ?

- déposez vos jouets en bon état
- déchèteries de Maussane-Paradou et de Saint-Étienne-du-Grès : 8h-12h et 14h-16h30, du lundi au samedi
- Mairie de Saint-Rémy : 8h30-12h et 13h30-17h30, du lundi au vendredi
- Siège de la communauté de communes : 9h-12h et 13h30-16h30 du lundi au jeudi, 9h-12h le vendredi

Merci d'éviter de déposer des peluches ou des livres (les associations en ont déjà beaucoup…). Les jouets seront ensuite distribués à destination des structures solidaires locales. Laissez parler votre cœur et faites des heureux ! Merci d'avance à tous pour votre participation !

Recyclez votre sapin !

Pendant le mois de janvier

Tout le mois de janvier, la Communauté de communes organise la grande collecte annuelle des sapins de Noël. Ils seront dirigés vers la filière de valorisation des déchets verts pour être transformés en broyat et en compost.

Attention, au moment du dépôt, pour pouvoir être recyclé, votre sapin doit être sans décoration (boules, guirlandes…), sans flocage ni peinture, sans sac plastique.

Points de collecte à Saint-Rémy :

- Parking du cimetière,
- Parking du stade de la petite Crau (avenue Théodore Aubanel).

Service Info déchet
04 84 510 620 | info.dechet@ccvba.fr

Journal municipal de Saint-Rémy-de-Provence #95



Trophées des sportifs : le palmarès !

Ils étaient près de 300, le 12 novembre dernier, à se réunir à l'Alpilium pour la cérémonie des Trophées des sportifs. Un moment riche en émotion et en partage, où la municipalité, en partenariat avec le Lions Club Saint-Rémy – les Alpilles, a récompensé l'engagement et les victoires des associations sportives saint-rémoises et de celles et ceux qui font vivre le sport sur la commune.

La soirée a débuté par une très belle chorégraphie des 25 jeunes danseurs de l'association Alpilles Street Art, qui ont révélé au public tout leur talent et leur enthousiasme.

Les 98 lauréats, membres de dix associations, se sont ensuite succédés sur scène, pour recevoir leur médaille.

Autre temps fort de la cérémonie : **le président du Lions Club, Philippe Le Mauff, a remis un chèque à l'association sportive du collège Glanum**, afin de saluer le travail des enseignants et de soutenir la pratique sportive des élèves au sein de l'établissement.

Enfin, **le Trophée de la Ville de Saint-Rémy-de-Provence a été décerné à Wadi Dardouche (photo ci-contre), jeune entraineur au sein du Football-club saint-rémois (FCSR)**. Du haut de ses 15 ans, il se distingue déjà par son sérieux et son grand professionnalisme. Très apprécié des parents et des jeunes joueurs, qui l'ont accompagné sur scène pour l'occasion, il a un avenir tout tracé au sein du mouvement associatif et de l'encadrement des sportifs.

Félicitations à tous les lauréats de cette belle édition !



Catégorie Équipe

Associations récompensées :
SLC Badminton (14 lauréats), AS collège (10 lauréats), Tennis club (17 lauréats), XV Saint-Rémois (25 lauréats)

Catégorie Sportifs individuels

Associations récompensées : Chock Thai (10 lauréats), ACSR (4 lauréats), Tennis club (2 lauréats), AS collège (1 lauréat), SLC Badminton (3 lauréats), Rock des Alpilles (1 lauréat)

Catégorie bénévoles

Associations récompensées : Chock Thai (2 lauréats), ACSR (4 lauréats), Aéroclub (2 lauréats), FCSR (1 lauréat), Alpilles street Art (1 lauréate)

Catégorie Officiels

Association récompensée : Tennis club (1 lauréat)

Retrouvez les photos et le palmarès complet sur le site de la ville en flashant le QR code ci-dessous.

Journal municipal de Saint-Rémy-de-Provence #95

Et si vous logiez un médecin ?

À Saint-Rémy-de-Provence, plusieurs médecins généralistes prendront leur retraite dans les prochaines années. Pour anticiper ces départs et préserver l'accès aux soins des familles saint-rémoises, la municipalité étudie différentes solutions afin d'attirer de nouveaux praticiens et faciliter leur installation sur la commune. Parmi les solutions envisagées : aider les docteurs juniors à trouver un logement.

Une nouvelle perspective se dessine avec le déploiement, à partir de novembre 2026, du **dispositif de Docteur junior en médecine générale**, annoncé par le ministère de la Santé. Celui-ci **permettra à de jeunes médecins en 4e et dernière année d'internat d'exercer en cabinet de ville, aux côtés d'un médecin traitant**.

« *C'est une vraie opportunité pour renforcer la présence médicale à Saint-Rémy et préparer le renouvellement des praticiens* », souligne **Jean-Jacques Mauron**, conseiller municipal chargé de la santé.

Le maire Romain Thomas et Jean-Jacques Mauron ont récemment rencontré les médecins généralistes exerçant sur la commune afin d'échanger sur la situation et les moyens d'encourager la venue de ces jeunes médecins.

Un appel aux propriétaires Saint-Rémois

Pour faciliter l'accueil de jeunes medecins ou docteurs "juniors", **la Ville prévoit de réhabiliter des logements municipaux**. Mais elle souhaite également mobiliser les propriétaires privés. Elle lance ainsi un **appel aux particuliers qui disposeraient d'un logement à louer à un docteur junior.**

Vous souhaitez proposer un logement ?

Contactez le secrétariat général de la mairie : secretariatgeneral@ville-srdp.fr



Budget 2026 : subventions aux associations

Malgré les difficultés financières de la commune, la municipalité a tenu à continuer de soutenir la vie associative et maintenir un niveau de subvention identique.

Ces aides, inscrites au budget communal 2026, soutiennent les associations qui contribuent, par leurs activités, à l'animation de la ville, au développement du lien social et à la participation des habitants à la vie locale. La délibération adoptée le 30 octobre dernier au conseil municipal prévoit l'attribution de 559 811,32 € de subventions de fonctionnement aux associations locales, complétées par 4 000 € de subventions d'investissement.

Subventions 2027

Les dossiers seront disponibles en janvier en téléchargement sur le site internet de la ville ou à retirer auprès de la Maison des associations.

Les associations sollicitant une subvention municipale pour l'année 2027 auront alors un mois pour retourner leur dossier complété à la Maison des associations.

Renseignements au 04 32 60 67 33

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE | AGIR POUR SAINT REMY

Noël 2026 : avec responsabilité mais dans la concorde !

Saint-Rémy-de-Provence s'apprête à retrouver cette atmosphère si particulière qui fait la magie de Noël. Les illuminations, les rendez-vous festifs, les traditions et les moments de partage vont une nouvelle fois faire vivre notre ville et rassembler toutes les générations.

Ces instants de convivialité sont précieux. Ils nous rappellent que notre ville est avant tout une communauté, faite de rencontres, d'engagements et de solidarité.

Mais derrière cette magie des fêtes, il y a aussi une équipe municipale pleinement mobilisée. Depuis le début de ce mandat, nous avons fait le choix de la responsabilité, du travail et de la transparence. Nous savons que Saint-Rémy doit relever des défis importants, notamment pour retrouver des finances saines, rétablir des marges de manœuvre et préparer sereinement l'avenir.

Nous ne laisserons pas les difficultés du moment vous priver de ces moments de fête qui font aussi la richesse de notre ville. Redresser Saint-Rémy et faire vivre Saint-Rémy ne sont pas deux objectifs opposés : ce sont les deux faces d'un même engagement.

Dans un contexte où certains préfèrent parfois le bruit à la responsabilité et la polémique au travail de fond, nous avons fait le choix de rester concentrés sur notre mission. Les Saint-Rémois attendent de leurs élus des actes, des résultats et une vision pour demain.

Joyeux Noël à tous les Saint-Rémois !

EXPRESSION DE L'OPPOSITION MUNICIPALE | TOUJOURS À VOS CÔTÉS

BUDGET 2026, Y-A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ?

En avril, Romain THOMAS a choisi de ne pas voter le budget préparé par l'ancienne municipalité.

Le Préfet a dû le faire à sa place, chose faite le 9 juillet.

Toujours pas satisfaite de cette 2ème version, l'équipe municipale, a alors annoncé qu'elle présenterait son propre budget à la rentrée, car, dixit Romain THOMAS, « c'est sérieux de gérer une commune et de gérer l'argent des saint-rémois ».

Une 3ème version truffée d'erreurs

Le 30 octobre, en Conseil Municipal, il a donc proposé une 3ème version. Comme on dit familièrement « il s'est pris les pieds dans le tapis ! », le document présenté était truffé d'erreurs. Malgré nos remarques sur les erreurs évidentes, le Maire a fermé la porte à toute discussion d'une phrase définitive « tout est cohérent, on va passer au vote, on ne va pas faire un débat » Pourtant, 4 jours plus tard dans un mail adressé à tous les élus, il reconnaissait que nous avions raison « des incohérences ont été relevées dans les documents qui vous ont été transmis pour la délibération sur le budget »

Sur le fonds trois versions semblables

Le Préfet a repris l'essentiel du budget de fonctionnement de l'ancienne équipe précisant que « son travail a consisté à s'assurer de l'exhaustivité des recettes et de la sincérité des dépenses figurant au projet de la Commune ». Il a essentiellement diminué les subventions aux associations.

Dans la 3ème version, les élus de la Majorité ont réinscrit les subventions… et les erreurs en plus !

QUE DE TEMPS PERDU POUR RIEN ! A QUAND LE VERSEMENT DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ?

Groupe « toujours à vos côtés »
Plus d'informations sur : https://www.toujours-a-vos-cotes.fr/

EXPRESSION DE L'OPPOSITION MUNICIPALE | RASSEMBLEMENT NATIONAL SAINT REMY DE PROVENCE

BUDGET 2026 : LES SAINT-RÉMOIS ATTENDENT DES RÉPONSES

Un budget municipal engage l'avenir d'une ville. À Saint-Rémy-de-Provence, celui de 2026 n'a pas été adopté par le conseil municipal : il a fallu l'intervention de la Chambre régionale des comptes, puis un arrêté préfectoral. Ce n'est pas une situation ordinaire.

La majorité a elle-même demandé un audit financier et en a évoqué les conclusions.

Pourtant, à ce jour, nous n'avons pas eu connaissance de ce rapport. Comment débattre sereinement de l'avenir de notre commune si les élus ne disposent pas de cet éclairage ?

Nous demandons sa communication.

Lors du dernier conseil, j'ai voté CONTRE la modification du budget. Les prévisions de recettes des services sont revues à la baisse de 210 000 €, tandis que les charges financières augmentent de 43 100 €.

Ces mouvements exigent des explications précises, mais surtout une vision pour demain.

Quels investissements seront maintenus ? Quelle marge de manœuvre restera-t-elle en 2027 ? Quelles économies durables sont envisagées ? Et quelles conséquences pour les contribuables saint-rémois ?

Je refuse que les finances de Saint-Rémy deviennent un débat réservé aux initiés. Les habitants ont droit aux chiffres, aux choix et aux perspectives. Nos commerçants, artisans et producteurs saint-rémois, qui font vivre notre ville toute l'année, doivent aussi rester au cœur des priorités municipales.

Nous ne partageons pas les orientations budgétaires de la majorité. Nous défendons une autre exigence : la transparence, la responsabilité et des priorités utiles aux Saint-Rémois.

Les conseils municipaux peuvent être écoutés dans leur intégralité sur le site internet de la ville : www.mairie-saintremydeprovence.fr (Rubrique Mairie / Citoyenneté). La rédaction reproduit in extenso et à la lettre les textes fournis par les groupes d'opposition.



Photo non contractuelle assistée par IA

Le recensement… ça compte !

Du 4 janvier au 20 février 2027, va se dérouler le recensement de la population saint-rémoise. Cette démarche essentielle à l'efficacité de l'action publique sera effectuée par des agents recenseurs en cours de recrutement.

Durant cette période, chaque habitant recevra la visite d'un agent recenseur, qui lui remettra, au choix, les questionnaires papier à compléter ou une notice sur laquelle figurent des identifiants de connexion pour répondre au questionnaire en ligne.

L'agent recenseur est recruté par la mairie et nommé par arrêté municipal. **Vous pouvez le reconnaître grâce à sa carte tricolore.**

À savoir : le recensement de la population est gratuit. **Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent.**

À quoi ça sert ?

Le recensement de la population est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de mesurer le nombre d'habitants et de connaître l'évolution des communes. **Les résultats obtenus fournissent des éléments importants pour calculer la participation de l'État au budget de la commune et permettent d'adapter les équipements et services publics** aux besoins des Saint-Rémoises et des Saint-Rémois : écoles, équipements collectifs, aménagements, développement des modes de déplacement… Ils sont également utiles aux acteurs privés, pour les projets d'implantation d'entreprises par exemple.

La mairie recrute : devenez agent recenseur* !

Si vous êtes intéressé, envoyez votre candidature (CV et lettre de motivation), avant le 30 novembre 2026 :

- par mail à recrutement@ville-srdp.fr
- ou par courrier à :
  Mairie de Saint-Rémy-de-Provence
  Place Jules-Pellissier
  13210 Saint-Rémy-de-Provence

Plus de renseignements auprès du service des ressources humaines : 04 90 92 08 10

*** Emploi à durée limitée rémunéré à la tâche**

La Modification n°2 du PLU adoptée

Par délibération en date du 14 septembre 2026, le Conseil municipal a définitivement approuvé la Modification n°2 du plan local d'urbanisme (PLU) sur le territoire de la commune de Saint-Rémy-de-Provence.

Le plan local d'urbanisme est consultable sur le site internet de la ville :

mairie-saintremydeprovence.comvivre-a-saint-remy/urbanisme/plan-local-durbanisme



Jean-Marc Boulon reçoit la Légion d'honneur

Le docteur Jean-Marc Boulon a été décoré au grade de chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur le 18 septembre 2026, à Saint-Paul-de-Mausole. Cette distinction salue son engagement au service de l'intérêt général, de la psychiatrie et de la place de l'art dans le soin.

Cette nomination fait suite à une initiative citoyenne soutenue par de nombreuses patientes de la Maison de santé Saint-Paul, qu'il accompagne depuis des années. **La décoration lui a été remise par Marie-Sophie Desaulle, officier de la Légion d'honneur** et présidente de l'association Vivre et Devenir, lors du vernissage des artistes de l'atelier Valetudo.

Formé à Lyon, le médecin psychiatre a débuté sa carrière en Nouvelle-Calédonie, où il a exercé trois ans, avant de rejoindre Saint-Paul-de-Mausole, à Saint-Rémy-de-Provence, en 1988 et dont il est aujourd'hui le directeur médical.

En 1995, convaincu du rôle de l'art et de la créativité dans le parcours de soin des personnes souffrant de troubles psychiques, **il fonde l'association Valetudo qui propose aux patientes des ateliers d'art-thérapie**. Les œuvres produites sont ensuite exposées et vendues dans le cloître de Saint-Paul-de-Mausole, contribuant à faire évoluer le regard porté sur la maladie mentale.

Un travail de recherche consacré à Vincent Van Gogh

L'histoire du lieu nourrit aussi les travaux de Jean-Marc Boulon : Vincent van Gogh y a séjourné entre 1889 et 1890 et **le psychiatre étudie les liens entre la maladie du peintre et sa création artistique**. Il est l'auteur de *La vie, l'œuvre et les maladies de Vincent* et coauteur de *Van Gogh – Quatre saisons à l'asile Saint-Paul*. En 2025, il a également contribué à l'ouvrage *Van Gogh à Saint-Rémy-de-Provence*, coproduit par la Ville et il présente régulièrement ses recherches en conférence, en France et à l'étranger.

Il préside par ailleurs l'Association des sites, monuments et paysages de Saint-Rémy-de-Provence et dirige le Centre culturel Vincent van Gogh.

Barbara Barbut rejoint le CCAS

Début octobre, Barbara Barbut a pris ses fonctions de directrice du Centre communal d'action sociale (CCAS). Saint-Rémoise, elle retrouve sa ville avec une expérience de plus de trente ans dans le domaine du social.

Son parcours professionnel débute **au milieu des années 1990, avec l'association Familles rurales. Elle anime alors une maison de quartier** aux HLM des Alpilles, à l'initiative du conseil municipal junior de l'époque, qui propose notamment du soutien scolaire aux enfants, des animations périscolaires et des cours d'alphabétisation pour les femmes.

Elle devient par la suite assistante sociale, un métier qu'elle exercera pendant 25 ans à l'hôpital de Foix (Ariège), puis à celui d'Avignon. Titulaire d'un CAFERUIS, elle y occupera ensuite des fonctions de coordination du service social. Elle intervient également en tant que **formatrice vacataire à l'IMFRIS, centre de formation de travailleurs sociaux** de Montfavet.

Avec beaucoup d'enthousiasme, elle vient aujourd'hui relever un nouveau défi à Saint-Rémy. « *Le CCAS est la porte d'entrée de l'action sociale de la commune et incarne la politique sociale municipale. Je souhaite mettre mon expérience et mes compétences au service de cette ville qui me tient à cœur, pour contribuer à l'écriture d'une nouvelle page, aux côtés des habitants, des professionnels et des partenaires du territoire, dans la continuité des actions engagées.* »



Adeissias **Joseph Bayol**

Né en 1931 à Saint-Rémy-de-Provence, l'artiste peintre Joseph Bayol nous a quittés le 26 septembre dernier à l'âge de 95 ans.

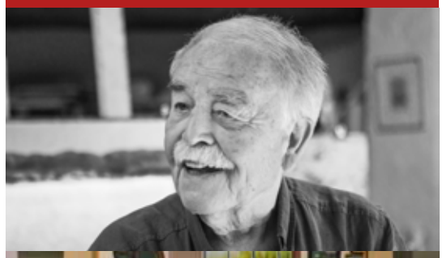
Autodidacte, Joseph a passé son enfance à dessiner et à peindre les paysages qui l'entourent. Dès seize ans, son talent est remarqué et encouragé par de grandes figures de la peinture provençale, dont Auguste Chabaud, René Seyssaud et Albert Gleizes. Au début des années 1970, il quitte le salon de coiffure familial pour se consacrer pleinement à la peinture.

Ses voyages nourrissent son inspiration, et il peint les quatre coins du monde. Mais, sa terre natale de Provence demeure au cœur de son œuvre : une source inépuisable de motifs, de couleurs et de lumières.

Dans son atelier de la route de Maillane, le peintre développe un univers pictural sensible et authentique. Il compose une œuvre figurative où se retrouvent les paysages des Alpilles, les jardins fleuris et la campagne provençale, les natures mortes et les intérieurs d'églises. C'est avec une constante curiosité qu'il explore les techniques de l'estampe et travaille l'aquarelle, la gouache, la peinture à l'huile et les pastels.

En 2022, il participe à l'exposition *50 ateliers d'artistes* au musée des Alpilles. Il confie alors : « *Notre territoire est une source d'inspiration sans cesse renouvelée. Il est notre richesse, nos racines et notre avenir ; il a nourri de nombreux artistes et continue d'inspirer les nouvelles générations.* »

La Ville de Saint-Rémy-de-Provence présente ses plus sincères condoléances à sa famille.





NAISSANCES

12 naissances, dont 10 autorisées à publication presse :

- APRIN-DZUMAGA Santiago, le 11/08/2026
- ARRIGHINO Paul, le 03/08/2026
- BENAHMED Youssef, le 29/10/2026
- BERNARDONI Lucas, le 06/08/2026
- BOUTON TOUVEREY Roméo, le 30/09/2026
- LAFOREST Léo, le 20/10/2026
- LORIDANT-DOUILLY Céleste, le 17/08/2026
- LE GAUYER Malo, le 24/07/2026
- OLARTE-ROMAN Valentina, le 23/08/2026
- SANTONJA Arthur, le 21/08/2026

PACS

- AGRAIN Thomas et RANC Jade, le 04/09/2026
- BLANC Mathieu VINTENON Alexia, le 11/09/2026
- KARSENTY Jérémy et BEAUFORT Lucie, le 09/09/2026
- PEILLON Michel et SOUMILLE Michèle, le 24/09/2026
- RODRIGUEZ Philippe et HOLDRINET Laure, le 11/09/2026

MARIAGES

- APRIN Guillaume et FUZIER Julie, le 28/08/2026
- BIANCIOTTO Adrien et MOUTTE Eugénie, le 19/09/2026
- BOURGEOIS Tom et RONCO SENAR Maria, le 03/10/2026
- CHALAS Pierre et DUBROCA Aurélie, le 19/09/2026
- DELIGNIERES Emile et COURAU Romane, le 28/08/2026
- FASSI François et CLEMENT Justine, le 23/08/2026
- FAYOLLE Claude et LOUCHE Claude, le 12/09/2026
- FIXOT Jean et MIKULSKA Iwona, le 17/10/2026
- GALERON Eric et SAGNES Rachèle, le 25/09/2026
- GAUTIER Guy et LOMBARD Lucie, le 08/08/2026
- GROS Jean-Michel et SAËZ Johanne, le 03/10/2026
- GUILLOT Jean et SZCZKOWSKI Angélique, le 05/09/2026
- HUMBERT Pierre et DELALAIRE DRAY Inès, 22/08/2026
- IBANEZ Xavier et BEZET Marine, le 12/09/2026
- JAYET Benjamin et NALIN Marie, le 12/09/2026
- MANZANARES Anthony et TOUVEREY Marie, le 29/08/2026
- MAURIER Guillaume et SEVERAC Juliette, le 08/09/2026
- NAVARRO Laurent et BRIHIER Barbara, le 23/10/2026
- OLARTE ROMAN Anthony et SERRE Jessica, le 18/08/2026
- PELLÉ Clément et CAMEL-TOUEG Jennifer, le 24/10/2026
- PETIT Alan et VILAIN Pauline, le 05/09/2026
- RADOVANI Aurel et DEVAUX Ingrid, le 22/08/2026
- SERHAN Othmane et BAUDIER-COUDERC Léa, le 24/10/2026
- WEBER Francis et ANGULO-VILLAFRANCA Marie-Thérèse, le 23/10/2026
- WEILL Jean et LEGRAND Alexia, le 04/09/2026

DÉCÈS

- ASTIER, épouse DANIEL Paulette, le 21/08/2026 à 89 ans
- AUDRAN veuve MENDÈS Francette, le 10/10/2026 à 97 ans
- BAGARELLI Alexandre, le 16/08/2026 à 85 ans
- BALIAN Etienne, le 10/09/2026 à 86 ans
- BARBE Jean-Marc, le 19/09/2026 à 80 ans
- BAYOL Joseph, le 26/09/2026 à 95 ans
- BERTOLINO veuve GUENOT Bernadette, le 31/10/2026 à 94 ans
- BOTRINI Adrien, le 13/08/2026 à 91 ans
- BOYER Noêl, le 14/10/2026 à 93 ans
- CABANIS Robert, le 27/10/2026 à 87 ans
- CHABAUD Jean-Pierre, le 22/09/2026 à 77 ans
- COLET Anne, le 12/08/2026 à 68 ans
- DANIEL Auguste, le 05/09/2026 à 92 ans
- DEVAUX Christian, le 09/10/2026 à 64 ans
- DEYLAUD Jack, le 11/09/2026 à 85 ans
- FEUILLADIEU Benjamin, le 31/10/2026 à 87 ans
- GODARD Michèle, le 24/10/2026 à 83 ans
- GOUIN veuve DERRSTROFF Annie, le 21/10/2026 à 96 ans
- GREGOIRE veuve JOUBERT Jeannine, le 08/08/2026 à 75 ans
- GRONCHI épouse TOURNASSET Nicole, le 21/10/2026 à 78 ans
- GROS Jean, le 19/10/2026 à 88 ans
- ISNARD veuve PRIVAT Alice, le 09/10/2026 à 92 ans
- JOUBERT veuve RICHAUD Jeanne, le 10/08/2026 à 92 ans
- LEYGOUTE TEILLIET veuve BISSEY Joëlle, le 25/08/2026 à 93 ans
- MARTIN Simone, le 06/09/2026 à 92 ans
- MAZAUDIER Raymond, le 06/10/2026 à 80 ans
- MIR veuve DEPRADE Renée, le 23/09/2026 à 95 ans
- MONETTO veuve ANDRE Marie, le 21/09/2026 à 95 ans
- MONGE veuve NAUDIN Claude, le 23/08/2026 à 88 ans
- PAPAZIAN Rose, le 18/09/2026 à 93 ans
- PIERRON épouse BARRIOL Marie-Hélène, le 27/08/2026 à 76 ans
- POTHIN Marie-Hélèna, le 18/09/2026 à 55 ans
- POYET Luc, le 10/08/2026 à 71 ans
- SABATIER veuve MAZUR Odette, le 24/09/2026 à 87 ans
- SAUSSE veuve MELQUIOND Annie, le 25/08/2026 à 78 ans
- STEIN veuve HAEGEL Helga, le 10/10/2026 à 97 ans
- VALLAT veuve GAY Liliane, le 07/10/2026 à 82 ans
- VIDAL Renée, le 25/09/2026 à 75 ans
- VILHON veuve GIBELIN Jacqueline, le 17/09/2026 à 92 ans



Repas des chasseurs vétérans

Distillerie des Alpilles : les Martinat récompensés aux Spirits Sélection by Concours Mondial de Bruxelles (CMB) 2026





Forum Déclic emploi



Présentation de la saison culturelle avec le concert de Massilia sound gospel





Spectacle *Tu connais la chanson ?* à l'Alpilium

Course des cafés à l'occasion de l'exposition *D'un café à l'autre, mémoire de comptoirs* au musée des Alpilles



Journées du patrimoine et marché de l'art



Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants



Semaine bleue : marche des aidants



Semaine bleue : olympiades



Souvenir Gérard Krikorian avec le Poney Club du Mas de Laudun

